



znieff

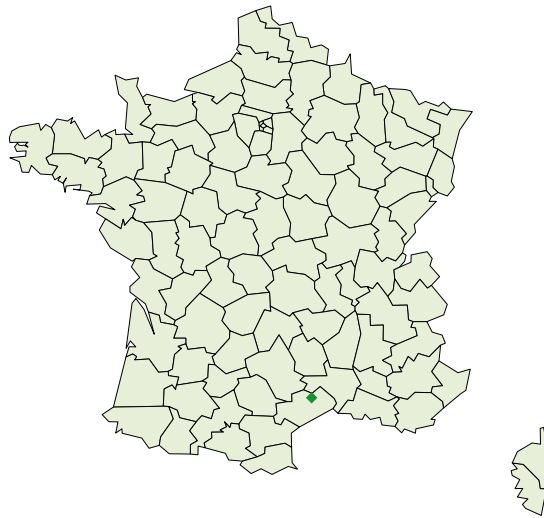
ZONES NATURELLES
D'INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE,
FAUNISTIQUE ET FLORISTIQUE

Massif du Roc de la Vigne et Plaine de Lacan (Identifiant national : 910009412)

(ZNIEFF continentale de type 1)

(Identifiant régional : 34223152)

Région en charge de la zone : Languedoc-Roussillon
Rédacteur(s) : Conservatoire des Espaces Naturels du
Languedoc-Roussillon



1. DESCRIPTION	2
2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE	3
3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE	3
4. FACTEUR INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE	3
5. BILAN DES CONNAISSANCES - EFFORT DE PROSPECTION	3
6. HABITATS	4
7. ESPECES	5
8. LIENS ESPECES ET HABITATS	6
9. SOURCES	6



1. DESCRIPTION

1.1 Localisation administrative

- Causse-de-la-Selle (INSEE : 34060)
- Pégaïrolles-de-Buèges (INSEE : 34195)
- Saint-Guilhem-le-Désert (INSEE : 34261)

1.2 Altitudes

Minimum (m) : Non renseigné

Maximum (m) : Non renseigné

1.3 Superficie

1313,63 hectares

1.4 Liaisons écologiques avec d'autres ZNIEFF

Non renseigné

1.5 Commentaire général

La ZNIEFF « Massif du Roc de la vigne et Plaine de Lacan » est située au nord du département de l'Hérault, au nord du village de Saint-Guilhem-le-Désert. Elle comprend le versant nord et les crêtes du massif du Roc de la vigne, la plaine de Lacan et le massif du Monthaut. Cet ensemble occupe une superficie de près de 1320 hectares, pour une altitude variant entre 200 et 710 mètres.

1.6 Compléments descriptif

1.6.1 Géomorphologie

Non renseigné

Commentaire sur la géomorphologie

aucun commentaire

1.6.2 Activités humaines

Non renseigné

Commentaire sur les activités humaines

aucun commentaire

1.6.3 Statut de propriété

Non renseigné

Commentaire sur le statut de propriété

aucun commentaire

1.6.4 Mesures de protection

- Terrain acquis par le département grâce à la TDENS
- Réserve Biologique Domaniale dirigée
- Site classé selon la loi de 1930
- Zone de Protection Spéciale (Directive Oiseaux)



Commentaire sur les mesures de protection

aucun commentaire

2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE

Patrimoniaux

Faunistique
Oiseaux
Floristique
Phanérogames

Commentaire sur les intérêts

aucun commentaire

3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE

- Répartition des espèces (faune, flore)

Commentaire sur les critères de délimitation de la zone

Globalement le périmètre de la ZNIEFF est délimité :

- au nord-ouest, par les ruisseaux du Pontel et de Font Basse, ainsi qu'une lisière forestière (au niveau de la combe des Tières) et la route D122. Les habitations des Moulis et des Lavagnes sont exclues du périmètre ;
- au sud-ouest, par le GR74 entre le Champ du Puits et le Cap du Ginestet ;
- au sud-est, par des chemins, courbes de niveaux, lignes de crêtes et thalwegs le long des crêtes du Roc de la Vigne et au pied du Monthaut ;
- au nord-est, par des thalwegs dont celui du Saut des Coffres.

4. FACTEURS INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE

Commentaire sur les facteurs

La diversité végétale et animale est due à la diversité des milieux présents sur le territoire de la ZNIEFF (zones humides, pelouses, forêts, falaises, éboulis et rocailles).

La flore déterminante et remarquable du site est directement liée à la présence de falaises et zones rocailleuses. La colonisation de ces milieux par les ligneux pourrait être préjudiciable à la plupart de ces espèces, mais cela reste un phénomène très lent. Les rapaces sont très sensibles au dérangement. Une fréquentation trop importante ou non canalisée dans le périmètre pourrait perturber les espèces présentes.

5. BILANS DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS

Aucun

Faible

Moyen

Bon

- Oiseaux

- Phanérogames



6. HABITATS

6.1 Habitats déterminants

CORINE BIOTOPE	Source	Surface (%)	Observation
87 Terrains en friche et terrains vagues			

6.2 Habitats autres

Non renseigné

6.3 Habitats périphériques

Non renseigné

6.4 Commentaire sur les habitats

aucun commentaire



7. ESPECES

7.1 Espèces déterminantes

Non renseigné

7.2 Espèces autres

Non renseigné



7.3 Espèces à statut réglementé

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut de détermination	Réglementation
Oiseaux	2873	Circaetus gallicus (Gmelin, 1788)	Déterminante	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) (lien) Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	2938	Falco peregrinus Tunstall, 1771	Déterminante	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) (lien) Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
Angiospermes	82282	Anacamptis coriophora (L.) R.M.Bateman, Pridgeon & M.W.Chase, 1997	Déterminante	Liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire français métropolitain (lien)
	106070	Limonium echioides (L.) Mill., 1768	Déterminante	Liste des espèces végétales sauvages pouvant faire l'objet d'une réglementation préfectorale permanente ou temporaire (lien)
	138536	Paeonia officinalis subsp. microcarpa Nyman, 1878	Déterminante	Liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire français métropolitain (lien)

8. LIENS ESPECES ET HABITATS

Non renseigné

9. SOURCES

- M. James MOLINA, CBNMP() "".
- M. Jean-Claude BOUZAT, CBNMP() "".
- M. Olivier ARGAGNON, CBNMP() "".
- M. Denis DAINAT, CBNMP() "".
- M. James MOLINA, M. Henri MICHAUD, M. Jean-Claude BOUZAT, CBNMP() "".
- M. Pierre GROS, CBNMP() "".
- Ceret Jean-Pierre et Rondeau Alexis, LPO Hérault() "".
- Ceret Jean-Pierre, LPO Hérault() "".
- M. Jean-Paul HERVY, SFO Languedoc, CBNMP() "".
- M. Frédéric ANDRIEU, CBNMP() "".